



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, MARIE-CLAUDE LAVOIE, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité que :

La séance régulière du 6 avril 2020 ne sera pas publique.

CONSIDÉRANT la situation actuelle, il est de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la séance régulière du 6 avril 2020 soit tenue à huis clos.

EN CONSÉQUENCE, les membres du conseil municipal se rencontreront par vidéoconférence le lundi 6 avril à 19h30.

DONNÉ à Saint-Irénée, ce 3^{ième} jour du mois d'avril 2020.

Marie-Claude Lavoie,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière